

2008 - 2014

LES GRANDS RENDEZ-VOUS D'AUBAGNE

le projet

6 engagements, 20 décisions, 268 propositions
Ensemble, nous avons bâti le projet municipal.
Ensemble réalisons-le !

www.lesgrandsrdvdaubagne.com



LA COMMUNAUTÉ
PAYS D'AUBAGNE
ET DE L'ÉTOILE

www.agglo-paysdaubagne.com

2008-2014

LES GRANDS RENDEZ-VOUS D'AUBAGNE

6 engagements, 20 décisions, 268 propositions constituent le projet municipal, choisi en mars 2007 par les Aubagnais.

Transports, logement, loisirs, éducation, environnement, qualité de vie...

En tous domaines, il faut maintenant concrétiser les idées retenues.

LES 6 ENGAGEMENTS :

- **Oui à une ville de convivialité, d'échange et de respect**
- **Oui à la solidarité, à la justice sociale et aux services publics**
- **Oui au défi de vivre et travailler à Aubagne**
- **Oui au bien vivre par le développement durable**
- **Oui à une gestion citoyenne toujours mieux partagée**
- **Oui au Pays d'Aubagne, non à l'annexion par Marseille**

LES 20 DÉCISIONS QUI ENGAGENT L'AVENIR :

- **Le tramway du Charrel aux Paluds, via le centre ville,** s'articulera avec la réouverture de la voie de Valdonne.
- **Pour les moins de 3 ans :** création de 140 places d'accueil.
- **Un nouveau parking au pôle d'échange.** Gratuit pour les abonnés des transports publics, il accueillera la 3^e voie ferrée Marseille - Aubagne en 2012.
- **Un pôle universitaire à la Morochita.** Il s'ajoutera à la construction de logements étudiants.
- **Un nouveau complexe sportif pour les Aubagnais.**
- **Une nouvelle salle des fêtes à l'isle des Marronniers.** Elle s'inscrira comme un nouvel équipement à vocation festive, touristique et citoyenne.
- **Un "cantou partagé" pour les malades d'Alzheimer.** Il offrira 50 places d'accueil et 80 logements en accompagnement des familles.
- **1200 logements en locatif social** et en accession sociale à la propriété, aux Gargues, sur l'ancien site Rousselot (la Tourtelle) et en zone urbaine.
- **Un hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence.**
- **1500 créations d'emplois.** Grâce à l'extension du site d'activité des Paluds, à la création d'un parc tertiaire paysager à Camp Major, à l'aménagement des Gargues et de l'ancien site Rousselot.
- **Une maison de quartier en centre ville.**
- **La gratuité des transports.** Elle s'appliquera sur tout le réseau des bus de l'Agglo.
- **Doublement des agents de prévention et sécurité.**
- **Protection et revégétalisation du Garlaban** par le réaménagement du paysage dans le respect de ses essences et de son identité (rénovation des restanques, utilisation du compost...).
- **Un pôle culturel et artistique pour Aubagne.** Mais aussi l'extension de la médiathèque et la création d'une université des savoirs populaires.
- **Un cinéma multiplex.** Il sera associé au développement de salles de cinéma d'art et d'essai en centre ville.
- **Rénovation des cours Barthélemy, Foch et Beaumont.** Ainsi que la place des Quinze, l'esplanade de Gaulle et le centre ancien.
- **La cité de l'argile au marché de gros.** Ce nouveau pôle de développement économique et culturel de la filière sera accompagné par l'ouverture d'un musée du santon aux Pénitents Gris et la création d'un musée des arts de la terre aux Pénitents Blancs.
- **Une ville de l'ère du numérique.** Elle permettra l'accès gratuit à Internet pour tous et la mise en place d'un "espace numérique citoyen" pour simplifier les démarches administratives par Internet.
- **Pas d'augmentation d'impôt au delà de l'inflation, pendant 6 ans.**

TOUT pour Aubagne

Le **texte intégral** du **projet**

268 propositions élaborées avec les Aubagnaises et les Aubagnais complètent nos 6 engagements et nos 20 décisions.

SOMMAIRE

p. 2	L'économie et l'emploi
p. 3	L'agriculture
p. 4	Les transports
	La circulation et le stationnement
	Le tourisme
p. 5	L'environnement
p. 6	Le développement durable
	La qualité du service public
p. 7	L'aménagement du territoire et l'urbanisme
p. 8	L'enfance, la petite enfance et la famille
	La jeunesse
p. 9	L'éducation
	Le sport
p.10	Les seniors
	Le logement
p.11	La prévention et la sécurité
p.12	La vie associative
	La vie culturelle
p.13	L'égalité homme-femme
	L'action sociale et la solidarité
p.14	La santé
	Les espaces de démocratie participative
p.15	La culture de paix et le dialogue interculturel
p.16	Les nouvelles technologies de communication



Aubagne ville centre du pays d'Aubagne et de l'Étoile

Nous n'accepterons jamais la dilution de cette identité et le transfert des lieux de décision dans la Communauté Urbaine de Marseille.

Nous refuserons le hold-up de notre taxe professionnelle comme le demande le Maire de Marseille dans son programme électoral.

Nous revendiquons une véritable coopération basée sur un pied d'égalité entre les intercommunalités de l'aire métropolitaine marseillaise.

Cette contribution indépendante, nous voulons la développer,

tout comme nous souhaitons développer les coopérations entre les communes de l'Agglo sur des domaines autres que les seules compétences prévues par la loi sur l'intercommunalité (ex :agenda 21 de la culture, ville amie des enfants...)

C'est en affirmant l'identité du Pays d'Aubagne et de l'Etoile entre le Pays d'Aix et l'agglomération marseillaise, que nous serons utiles à notre région.

L'économie et l'emploi

Si un Aubagnais sur deux travaille dans sa ville, c'est le fruit d'une implication de la Ville d'Aubagne et de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour une politique d'aménagement du territoire tournée vers l'essor économique respectueux de l'environnement naturel. La création de nouvelles zones d'activités est ainsi à l'ordre du jour afin de maintenir et de renforcer l'attractivité économique et commerciale d'Aubagne. La filière argile continuera d'être activement soutenue. L'agriculture périurbaine sera encouragée et renforcée alors qu'ailleurs la tendance générale est à la disparition des terres agricoles au profit de la spéculation foncière et immobilière. Cette politique dynamique au service de l'emploi – mille cinq cents créations d'emplois pour les prochaines années – s'accompagnera de projets complémentaires relatifs à la formation ou à l'insertion des publics en plus grande difficulté. Les jeunes bénéficieront par ailleurs de la clause d'insertion inscrite dorénavant dans tous les marchés publics initiés par la commune d'Aubagne et la communauté d'agglomération.

► *Ce que nous proposons pour le commerce et l'artisanat*

- Renforcement de l'accompagnement technique et du soutien aux commerçants de proximité.
- Renforcement du soutien aux associations de commerçants (notamment au niveau des subventions).
- Création d'un "Village des Artisans" dans la vieille ville.
- Acquisition des baux commerciaux pour maintenir une vraie activité commerciale en centre ville et analyse foncière des locaux occupés/vacants.
- Renforcement des partenariats entre commerçants sédentaires et non sédentaires.
- Développement des marchés provençaux.

► *Ce que nous proposons pour les entreprises*

- L'extension et la requalification de la zone industrielle des Paluds.
- La réalisation d'un parc tertiaire paysager dans le quartier Camp Major et d'un pôle commercial et urbain autour d'un grand équipement public au lieu-dit Les Gargues.
- Une politique de veille foncière afin d'anticiper l'accueil de nouvelles entreprises.

- Le recensement des friches agricoles et la mise en place d'un dispositif en direction des propriétaires pour leur remise en culture.
- Le développement des projets de coopération décentralisée.
- Le développement de la filière agritourisme.
- L'expérimentation de l'utilisation agricole de compost ménager dans le cadre du projet de centre de tri-compostage.
- Le développement des "échanges solidaires", pour favoriser l'accès des produits AMAP, ou autres associations, aux personnes de faibles ressources et aux personnes seules.
- Une plus grande visibilité en direction des visiteurs d'Aubagne (signalisation avec panneaux) du réseau AMAP, des Jardins du Pays d'Aubagne et du "carré producteurs" sur le marché.
- Le développement de l'agriculture bio.
- La mise en place de jardins populaires.
- La sensibilisation des jeunes aux métiers agricoles et à leurs enjeux humains et écologiques, en développant notamment les partenariats agriculteurs/école.
- Organisation annuelle d'un mini "Terroir 13".
- Travail sur la transmission des exploitations.
- Renouveau du soutien à l'association des arrosants de la plaine agricole.

Les transports

Proposer une alternative à l'usage dominant de l'automobile par le développement des transports collectifs et des modes de déplacements doux, plus propres et plus économes en énergie. Tel est l'objectif de la politique des transports que nous nous fixons. Le plan de déplacement urbain (PDU) au terme de sa mise en oeuvre en 2013 propose ainsi une nouvelle répartition entre tous les modes de déplacement.

► *Ce que nous proposons*

- La réalisation de la 3^e voie SNCF entre le Pôle d'Echange et la gare Saint-Charles et le refus du tracé LGV prévu par le maire de Marseille.
- La réouverture de la voie de Valdonne au transport public en site propre.
- Une action municipale pour la création d'un syndicat mixte des transports sur l'Aire Métropolitaine Marseillaise et pour l'émergence d'un titre unique de transport.
- La sensibilisation des entreprises pour engager un Plan de Déplacement de Zone aux Paluds.
- Le soutien à l'association Voiture&Co qui doit offrir une plus grande autonomie de déplacement au public en difficulté sociale et/ou professionnelle.
- L'élaboration d'un schéma directeur d'accessibilité pour

les personnes handicapées du réseau de transports publics, la mise en accessibilité des services de transport (véhicules, arrêts, cheminements) ou la mise en place de services de substitution.

- L'encouragement au covoiturage.
- La mise en place d'un système de "prêt de vélo".
- La création d'un pôle d'échange à l'Est d'Aubagne, en lien avec Le conseil Général et la navette.
- L'action auprès de l'Etat pour la mise en place d'un site propre transport sur l'autoroute Est. L'action auprès d'Escota pour obtenir la gratuité de l'autoroute vers Aix et La Ciotat.
- L'étude des besoins de transports le dimanche.

La circulation et le stationnement

► *Ce que nous proposons*

- Le développement de zones à 30 km/h dans le centre ville.
- La gestion par Disques Bleus des stationnements minute et aires de livraison.
- L'aménagement de parc relais pour le stationnement.
- La mise en place d'un schéma directeur des cheminements piétons.
- Engager une piétonisation plus large du centre ville.
- La mise en place de Plans de Déplacements Scolaires et la poursuite des opérations "Marchons vers l'école".
- La poursuite des aménagements de voiries pour les personnes à mobilité réduite.
- La mise en place d'un plan de prévention "risques routiers".
- La poursuite des actions sécurité routières.
- Un nouveau plan de jalonnement (signalétique des équipements publics et privés).
- Le réaménagement du chemin de Ruissatel.

Le tourisme

Aubagne est l'une des destinations les plus prisées par les touristes dans les Bouches-du-Rhône (10% de la fréquentation touristique). Chaque année, environ quatre cent mille touristes découvrent cette ville des arts et de la terre, ce qui engendre soixante quinze millions d'euros de retombées économiques annuelles. Outre ses offres touristiques culturelles, patrimoniales, autour de l'argile ou proches de la nature, Aubagne s'appête à innover afin de maintenir et développer son rayonnement régional, national voire international, de fidéliser et d'attirer de nouveaux publics. Une valorisation du patrimoine et des traditions tournée vers l'avenir.

► *Ce que nous proposons*

- La création d'un espace vert sur l'îlot des Berges aux Défensions.
- Une meilleure accessibilité au massif du Garlaban et la candidature de l'agglomération comme pilote et coordonnateur du dispositif Natura 2000.
- Le renforcement de la prévention contre les incendies de forêts, menée par le PIDAF, l'encouragement au débroussaillage et une gestion des forêts publiques et privées en lien avec l'émergence d'une filière bois locale.
- La mise en place du dispositif "Arbre dans la ville".
- Une action de préservation de la biodiversité des espaces naturels et le développement de l'éducation environnementale.
- La mise en place d'un contrat de rivière sur l'Huveaune à l'échelle du bassin.
- Le développement des modes d'assainissement plus écologiques (filtration par roseaux).
- Le développement du Plan Propreté Proximité.
- La mise en place de conteneurs papiers à la sortie de chaque école.
- La poursuite de l'intégration des conteneurs tri-sélectif dans l'aménagement des espaces urbains.
- Des dispositifs de tri-sélectif dans toutes les nouvelles constructions collectives.
- Réflexion sur l'environnement urbain aux abords des cités et résidences.
- La promotion des écocomposteurs.

Le développement durable

Agir pour le développement durable, c'est mettre en avant les autres choix possibles en matière de déplacements, d'énergies, de construction, de traitement des déchets... C'est donner l'impulsion politique qui répondra aux aspirations des Aubagnais. C'est construire une démarche globale et cohérente, dont la qualité a été reconnue en 2007 par le ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Une démarche offensive et novatrice qui met en mouvement tous les acteurs concernés... Une démarche qui construit du progrès social, de l'efficacité économique et de l'excellence environnementale.

► *Ce que nous proposons*

- Un Plan Local Energie Environnement qui mettra en place un programme d'actions dans les domaines de l'énergie, des déplacements et des déchets.

- La poursuite de l'élaboration de l'agenda 21 du pays d'Aubagne et de l'Etoile.
- La création d'un observatoire global de la démarche développement durable (qualité de l'air, émissions de CO2...)
- La création d'une usine de tri-compostage avec un objectif de valorisation de 50% des déchets et la poursuite de la concertation engagée avec les habitants sur la gestion des déchets et la future usine de tri-compostage.
- Des actions de réduction des déchets à la source (sensibilisation aux sur-emballages, expérimentation de compostage mutualisé au niveau des résidences), sensibilisation au compostage individuel.
- La recherche de nouvelles filières de valorisation.
- L'amélioration de la qualité environnementale et énergétique des bâtiments au niveau des constructions neuves et des opérations de réhabilitation.
- Le développement des énergies renouvelables : aide au solaire, et développement de la filière bois.
- La mise en place d'une politique d'achats publics intégrant des critères développement durable.
- Le développement d'un site de covoiturage à l'échelle de la zone d'activité des Paluds.
- La création de recycleries-ressourceries permettant de donner une nouvelle vie aux objets déposés en déchèterie.
- La multiplication des points d'apport volontaire et l'amélioration de la déchetterie de Saint-Mitre.
- L'optimisation des tournées de collecte, la suppression des points noirs, le renouvellement du parc de conteneurs.
- La mise en place d'un Plan Climat et d'un centre de ressources sur l'éco-construction.
- La création d'un centre municipal de conseils et plantations (pour jardins privés) d'espèces méditerranéennes, fleurs ou arbustes qui ne demandent pas beaucoup d'arrosage et résistent à la sécheresse.
- Une université populaire du développement durable.
- Être acteur d'un projet européen sur le changement climatique avec d'autres territoires européens.
- Faire grandir et partager la conscience des biens communs de l'Humanité qui doivent rester en gestion publique (exemple l'eau).

La qualité du service public

Le service public est aujourd'hui mis en cause par l'Etat et par l'Europe, qui prône la libre concurrence. A Aubagne, les agents de la ville et de la communauté d'agglomération sont des défenseurs du service rendu au public, en respectant l'égalité de traitement des usagers. Pour assurer la

- La poursuite d'une croissance maîtrisée (actuellement 43 500 habitants et une croissance annuelle limitée à 0,3%) pour conserver à Aubagne ses qualités de ville moyenne conviviale et équilibrée.
- Un nouveau PLU, élément d'intervention et d'innovation, permettant le maintien de 60% du territoire inconstructible.
- Une nouvelle étape permettant de réinventer la rénovation du centre ancien, comprenant celle des espaces publics et la requalification des entrées de ville.
- Le confortement des hameaux et des liaisons avec le centre ville.
- Une politique foncière volontariste, fondée sur l'intérêt général et en capacité d'éviter les dérives spéculatives, dans le contexte d'une pression immobilière particulièrement forte.
- Un mode d'organisation urbaine qui favorise la mixité sociale, les échanges, le développement du tissu associatif, l'accès aux services publics et qui resserre le tissu urbain sur des secteurs proches des équipements et des axes de transport collectif.
- Le refus de l'étalement pavillonnaire.
- L'élaboration, en concertation avec la population et différents acteurs du territoire, du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour le territoire communautaire.
- L'accentuation du travail de proximité dans les quartiers fragilisés par la crise sociale.
- La reconquête des espaces délaissés (Rousselot, RN8, avenue des Goums...).
- Un schéma d'accessibilité de la ville.
- L'ouverture d'ateliers urbains dans les quartiers.

L'enfance, la petite enfance et la famille

Ville pilote dans l'action en faveur de l'enfance et de l'adolescence, Aubagne entend améliorer encore le soutien aux familles. En confortant et en renforçant tout ce qui concourt à l'accueil des tout-petits dans les crèches et les multi-accueils municipaux, tout ce qui concourt à l'offre éducative, aux loisirs, dès la maternelle. Dans un contexte national de réduction du pouvoir d'achat et de remise en cause du droit aux loisirs et aux vacances, notre ville amplifiera l'offre proposée à ses enfants et à ses adolescents. Aubagne est reconnue depuis 2003 par l'Unicef, "Ville amie des enfants". À ce titre, elle agit et agira pour la promotion de la convention internationale des droits de l'enfant, la solidarité avec et pour les enfants du monde, l'écoute et la participation des enfants d'Aubagne à la vie de leur ville.

► *Ce que nous proposons*

- La prise en compte de la semaine de 4 jours, dans l'organisation des temps scolaires, des temps de l'enfant et des temps de la ville.
- L'aménagement du centre aéré des Espillières en espace de projets avec et pour l'enfance (droit aux loisirs éducatifs).
- La création de 2 CLEA supplémentaires (10 contre 8 aujourd'hui).
- Le développement et l'aménagement d'aires de jeux dans la ville et de terrains d'aventure.
- La création d'une crèche dans la ZI des Paluds.
- En 2014, 50% de produits bio, commerce équitable et circuits courts dans la restauration collective.
- L'ouverture du domaine municipal de St-Vincent les Forts en période hivernale (classe de neige).
- La promotion de la convention internationale des droits de l'enfant.
- La création d'un espace municipal, spécifiquement destiné à l'émergence de projets imaginés par les enfants.

La jeunesse

Nous ne partons pas de rien : les jeunes Aubagnais sont aujourd'hui les premiers bénéficiaires du haut niveau d'équipement sportif et culturel de notre commune. Mais ils sont encore trop insuffisamment associés à la définition des choix qui les concernent, comme à ceux qui concernent le mouvement général de leur cité. C'est pourquoi la question du soutien aux projets autonomes et celle de la participation de la jeunesse à l'évolution d'Aubagne compteront parmi les priorités de notre projet municipal pour 2008-2015.

► *Ce que nous proposons*

- Un nouveau service municipal spécialement consacré à la jeunesse. Complémentaire du Point Information Jeunes, sa mission sera de coordonner l'action des services municipaux et des associations concernées par les questions de la jeunesse dans le domaine de l'éducation et de la formation, de l'emploi, du logement, de la santé, du sport des loisirs et de la culture.
- L'ouverture d'un espace central pour les jeunes, regroupant divers équipements.
- Une manifestation annuelle spécialement consacrée à la jeunesse et la pérennisation des rendez-vous nocturnes.
- Un engagement accru de la Ville pour favoriser l'autonomie, la mobilité et l'insertion professionnelle des jeunes.
- La création d'un lieu ressources sur l'aide au montage des projets (nationaux et internationaux).

► *Ce que nous proposons*

- De nouveaux équipements : dojo, boulodrome couvert, terrain de beach.
- La réalisation d'un deuxième terrain synthétique, avec vestiaires et tribunes, à Mésonès ou au Charrel.
- La réfection de la piste d'athlétisme au stade de Lattre.
- Un parcours acrobranche au parc de la Coueste.
- L'ouverture d'une base de loisirs, avec accueil des classes vertes.
- Un centre d'accueil et d'hébergement pour les sportifs.
- L'aménagement du terrain extérieur à l'Oasis du Charrel.
- La rénovation des gymnases.
- L'aménagement des installations pour accueillir les sportifs handicapés.
- Le renforcement du sport de proximité et la création d'un Centre d'Initiatives Sportives sur le périscolaire.
- Priorité aux contrats d'objectifs à objectifs sociaux.
- Le développement des actions de médecine préventive sportive.
- L'engagement d'Aubagne pour concourir au titre national du Trophée de "la Ville la plus sportive" organisé par le journal l'Equipe.

Les seniors

Ville d'équilibre et de solidarité, Aubagne veut permettre aux seniors de prendre toute leur place dans la cité. Pour cela, il faut lutter contre l'isolement et la solitude, poursuivre et consolider l'intervention d'un service public fort et efficace, prévenir les effets de la grande dépendance, favoriser les rencontres intergénérationnelles et l'accès de tous à la culture et aux loisirs, y compris celles et ceux qui ont de faibles ressources.

► *Ce que nous proposons*

- L'évolution de l'offre d'activités culturelles et de loisirs en direction des seniors (notamment dans les maisons de quartier) et la création d'un "Chéquier Activités Seniors", gratuit pour les personnes aux revenus les plus modestes.
- L'édition d'un "Guide pratique pour les seniors aubagnais" qui regroupera l'ensemble des informations utiles (sur les questions sanitaires et sociales mais aussi en matière d'activités, en précisant les lieux où s'adresser, les personnes à contacter...).
- Le développement des temps de rencontre et d'échanges entre jeunes et seniors d'Aubagne, en valorisant les ressources des aînés (mémoire de la ville, transmission de savoirs, bénévolat associatif...).

- La diversification des prestations du service aide à domicile du CCAS, réinstallé dans des locaux plus accueillants : portage de repas (dans le cadre de la nouvelle cuisine centrale), création d'une équipe pour les petits travaux à domicile et l'aide au jardinage.
- Le renforcement du dispositif de portage de livres à domicile.
- Le développement de la concertation avec les seniors, du partenariat avec les associations (en particulier Entraide Solidarité 13), de la présence dans les actions de quartier, comme dans la participation citoyenne à la vie de la cité.
- La mise en place de conseils et diagnostic, pour adapter le logement aux problèmes spécifiques du vieillissement dans le parc immobilier ancien.
- La mise en place d'un pôle gérontologique associé au pôle Alzheimer.

Le logement

Dans une France où la cherté de la vie et la baisse du pouvoir d'achat des familles cohabitent et empêchent trop souvent des ménages et des personnes seules de se loger où ils le souhaitent, Aubagne inscrit son action dans une politique volontariste de mixité sociale de l'offre de logements. En dépit des désengagements à répétition de l'Etat, elle continuera à favoriser activement la construction de nouveaux logements locatifs sociaux et veillera à leur répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire communal.

► *Ce que nous proposons*

- Une opposition résolue aux projets gouvernementaux de mise en vente du parc HLM et au conventionnement global pouvant être mis en oeuvre par les bailleurs sociaux.
- La création de logements étudiants et le lancement d'un appel à tous les propriétaires pour favoriser la colocation.
- Une nouvelle étape dans la revitalisation du centre ancien et le développement des projets de requalification de l'habitat ancien, sur tout le territoire communal.
- La réhabilitation de grands ensembles immobiliers.
- La réalisation d'au moins 30% de logements sociaux, en locatif et en accession à la propriété, dans les futurs programmes immobiliers de plus de 20 logements et dans les opérations publiques d'aménagement.
- L'obligation de favoriser l'accession des jeunes à un premier logement dans ces nouveaux programmes.
- L'obligation d'adaptabilité des nouveaux appartements à tous les handicaps.

- pecteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance, la Police Nationale et les travailleurs sociaux (éducateurs et assistantes sociales).
- Une action spécifique sur la prévention des violences dans le milieu sportif.
- La valorisation de la Maison de la Justice et du Droit.

La vie associative

Aubagne dispose d'une politique en direction des associations souvent citée, en France, pour ses qualités : la Maison de la vie associative et son centre de ressources, le Conseil local de la vie associative (CLVA), les contrats d'objectifs. Tous les deux ans, la fête des associations donne à voir leur richesse et leur diversité et la place importante qu'elles occupent dans la ville.

► *Ce que nous proposons*

- Le confortement du CLVA dans sa fonction de force de proposition autonome et dans son rôle d'interface entre la Ville et le tissu associatif aubagnais. Notamment en ce qui concerne le mode d'attribution aux associations des subventions municipales et des aides diverses (matériel, locaux, personnel...).
- La création d'un observatoire de la vie associative.
- La participation d'Aubagne au réseau national des maisons des associations.
- La création d'un statut local du bénévole.
- La mise en place d'un programme de formation (conseils individualisés, conférences ...) en direction des responsables associatifs.
- Le développement du centre de ressources de la Maison de la vie associative.
- L'évolution de la Fête des associations, devenue un événement construit avec les associations bien loin du "salon" originel.
- L'évolution du Guide des associations, désormais en ligne, et la création d'une banque de données sur le mouvement associatif local.
- Le développement de la communication inter-associative et en direction du grand public (portail associatif sur Aubagne.com, blog des solidarités, lettre de la Vie Associative...).
- L'expérimentation de partenariats nouveaux entre la Ville et les associations dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) pour développer du lien social dans les quartiers.
- La création de pépinières associatives (Charrel, Tourtelle) pour développer des projets de quartier.

- La mise à disposition de locaux communs résidentiels permettant de développer du lien social.
- L'incitation à la coopération pour favoriser la mutualisation des moyens et le soutien à la coopération d'associations de différentes communes autour de projets communs.

La vie culturelle

Aubagne est une scène ouverte. La culture rayonne dans tous les quartiers et à chaque instant. Des événements que nous envient les villes environnantes se succèdent tout au long de l'année (Journées du Livre de Jeunesse, rendez-vous Chaud Dehors, Festimôme, etc...) Les assises de la culture qui se sont tenues en juin 2007 ont permis de faire l'état des lieux et de réfléchir à l'avenir. L'adhésion d'Aubagne à l'Agenda 21 de la culture est une des expressions de ces assises. Avec des objectifs clairs : l'accessibilité à tous, la diversité et l'innovation.

► *Ce que nous proposons*

- Le développement de la lecture. Mise à l'étude à partir des bibliobus du partage de livres pour les plus jeunes. Création d'un emplacement sur le marché d'un lieu d'échange de livres.
- Le développement du spectacle vivant. En salle, avec une attention particulière sur la création locale et régionale. Dans la rue, par une programmation des Arts de la rue gratuite pour le public.
- Le développement du cinéma.
- Le réaménagement des Pénitents noirs en salle d'exposition.
- Le réaménagement de la Médiathèque. La relocalisation du conservatoire, après concertation avec les usagers.
- La rénovation de la MJC en vue d'accompagner plus fortement la création musicale locale et de développer l'éducation populaire.
- Le soutien à la création artistique, professionnelle et amateur : création de locaux de répétition pour les groupes de musiciens aubagnais, création d'un laboratoire d'expériences artistiques, revalorisation de la bourse d'aide à la création artistique et mise en place d'une commission d'accompagnement aux projets associatifs en concertation avec le CLVA.
- La valorisation des retombées économiques induites sur la ville par les manifestations culturelles que nous voulons ici porteuses de sens et de création.
- Le confortement de la place prise, localement et régionalement, par "La Distillerie".

► *Ce que nous proposons*

- Un développement du dispositif de prévention des expulsions domiciliaires en partenariat avec les bailleurs et le service logement, qui a déjà permis des plans d'aide individuels pour plus de 100 ménages aubagnais, menacés d'expulsion.
- L'ouverture d'une "Épicerie sociale" en lien avec le secteur associatif caritatif.
- La création d'une "équipe insertion" au sein du CCAS, constituée de travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement des bénéficiaires du RMI (en matière de recherche d'emploi et de prise en compte des problématiques sociales).
- Le renforcement du dispositif d'hébergement pour les plus démunis avec la création d'une "Maison Relais".
- La constitution d'une équipe mobile (comprenant un éducateur de rue) pour intervenir auprès des personnes Sans Domicile Fixe.
- L'adaptation des prestations de secours alimentaire.
- L'amélioration de l'aide à l'insertion professionnelle : renforcement des dispositifs d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme, du recours à l'apprentissage, diversification des activités des chantiers d'insertion, soutien à la création de Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), adaptation de l'offre de transport pour améliorer la mobilité des personnes en insertion.
- Une aide administrative et juridique aux personnes touchées par les discriminations à l'emploi.
- La poursuite des travaux dans les bâtiments publics pour en améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La santé

Il existe de fortes inégalités face à la santé : en terme d'espérance de vie entre les différentes catégories socioprofessionnelles, d'accès aux soins pour les plus démunis, d'offre de santé selon les territoires, de faible développement d'une médecine préventive. La Ville d'Aubagne s'efforce, au plan local, de réduire les effets négatifs des politiques de santé publique relevant de la compétence de l'État. Elle fait de la défense et du développement de l'hôpital public une priorité. Elle privilégie aussi depuis plusieurs années de nombreuses initiatives d'ordre préventif.

► *Ce que nous proposons*

- Le maintien des personnes âgées dans leur domicile, préservation de leur autonomie (aides à domicile, soins infirmiers, ateliers d'équilibre...), prise en compte de la dépendance.

- Le dépistage annuel des élèves de maternelle pour les troubles auditifs, visuels, bucco-dentaires et initiatives favorisant une meilleure hygiène alimentaire.
- Le soutien à l'"Espace santé jeunes" qui répond au mal être des adolescents.
- Le soutien au fonctionnement du "centre provençal de médecine du sport".
- La prévention des addictions dans le cadre du "centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie".
- La création d'un atelier santé ville, pour mieux identifier les besoins des publics, leur répondre et mieux coordonner les initiatives des différents partenaires publics et associatifs.
- L'amélioration de la prise en charge des personnes en difficulté, en souffrance psychologique, par la mise en oeuvre d'une équipe mobile de psychiatrie avec les services sociaux, les associations caritatives, Médecins du Monde.
- Le renforcement du dispositif d'éducation alimentaire pour initier les jeunes enfants, étendre les interventions du "collectif nutrition santé" aux collégiens et lycéens.
- Obtenir le label Programme national Santé Nutrition.
- Le développement chez les scolaires d'action de prévention et de dépistage pour mieux identifier les troubles de l'apprentissage, orienter et accompagner les enfants et leur famille vers des prises en charge adaptées.
- La création à l'Hôpital d'Aubagne d'un pôle "mère/enfant". Poursuivre l'action afin d'obtenir un IRM à l'Hôpital d'Aubagne.
- Devenir "Ville OMS".

Les espaces de démocratie participative

De nombreux espaces publics existent qui permettent de s'impliquer dans les analyses, les questions, les propositions sur les différents champs de la ville : la culture et l'école, l'habitat et les transports, la gestion des déchets, la culture de paix, l'élaboration du Budget Participatif... L'objectif du prochain mandat est d'élargir le nombre des Aubagnais actifs dans la démarche de démocratie participative, de renforcer les implications individuelles et collectives et de diversifier les modes de participation.

► *Ce que nous proposons*

- Des pratiques participatives dans de nombreux collectifs de travail, l'animation du nouvel espace public - le lieu de l'Assemblée de la Démocratie participative dans la salle des Marronniers - qui rend lisible le travail concerté, les projets de la ville et les sites à enjeux qui invitent à "rêver ensemble la ville"...

- L'organisation de moments de fête et de rassemblement autour de l'idée de Paix, à l'image de la Fête de la Paix qui associe à son organisation près de 40 associations aubagnaises ou départementales.
- Le développement des partenariats internationaux, à l'image du partenariat avec Handicap International, pour l'organisation de la Pyramide de chaussures.
- Organiser un événement public autour du 40^e anniversaire de la mort du pasteur Martin Luther King en avril 2008 rappelant son engagement en faveur des droits des minorités.
- Donner au 90^e anniversaire de l'armistice de 1918 une dimension toute particulière, par un travail spécifique en direction des lycéens et des collégiens aubagnais.

* Association Française des Communes Départements et Régions pour la Paix.

Les nouvelles technologies de communication

Pour une ville qui place le citoyen au coeur de son action, la révolution des NTIC offre un champ de possibilités immenses. Dans les années à venir, le déploiement de l'administration électronique fera vivre la notion de "mairie-guichet unique". L'interopérabilité entre les administrations mettra la mairie au centre des actes complexes de la vie administrative des usagers. Le site de la Ville aura un rôle prépondérant en tant que facilitateur de ces démarches, prenant en compte les situations personnelles des Aubagnais. Autre

objectif inséparable : poursuivre les efforts entrepris pour réduire la fracture numérique, en permettant l'accès aux TIC à toutes les composantes de la population, tout en assurant l'accompagnement aux usages de l'Internet.

► *Ce que nous proposons*

- Le déploiement de l'administration électronique et la mise en place de "mairie-guichet unique" via le site Internet.
- L'implantation de bornes multi-services dans les lieux accueillant du public.
- Le développement, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, du site pilote "facteurs de commercialités."
- La création d'Espaces Publics Numériques (EPN) dans les maisons de quartier et l'expérimentation d'EPN mobiles.
- Le développement du Plan d'équipement informatique des écoles et l'augmentation du nombre de liaison Internet.
- L'achèvement du déploiement de la fibre optique reliant la plus grande partie des bâtiments communaux.
- L'accompagnement aux usages de l'internet.
- L'expérimentation, dans le cadre de la réhabilitation d'un logement locatif, d'un projet d'accès à internet courant porteur en ligne (courant électrique).
- La promotion des logiciels libres, sources d'indépendance technologique.
- La mise en service de points d'accès à Internet, accessibles aux personnes à mobilité réduite ou mal voyantes.
- Un programme Très Haut Débit dans les sites d'activités économiques.

Notes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES ATELIERS

Cette liste donne un bref aperçu des ateliers déjà mis en place, d'autres se créeront bientôt, certains disparaîtront une fois leur projet réalisé... Tous réunissent élus, techniciens et habitants d'Aubagne qui s'engagent dans la réalisation et la mise en œuvre d'objectifs précis.

ATELIER TRAMWAY

Objectif : la réalisation d'un tramway, pour faciliter les déplacements de la Penne sur Huveaune au site d'activités des Paluds, via le centre ville d'Aubagne.

ATELIER VOIE DE VALDONNE

Objectif : la réutilisation de la voie ferrée de Valdonne, entre La Bouilladisse et Aubagne, en site propre de transport en commun.

ATELIER COMPLEXE SPORTIF

Objectif : la réalisation d'un équipement sportif pour répondre aux besoins des 16 000 licenciés sportifs aubagnais.

ATELIER EQUIPEMENT À VOCATION FESTIVE, TOURISTIQUE ET CITOYENNE

Objectif : la réalisation, en lieu et place de l'actuelle salle des fêtes et du Forum local, d'un nouvel équipement à vocation festive, touristique et citoyenne.

ATELIER LES GARGUES

Objectif : l'aménagement sur le site des Gargues d'un quartier de 18 hectares, accueillant des logements, des activités commerciales et économiques, un cinéma multiplex, des équipements publics,.

ATELIER ROUSSELOT

Objectif : l'aménagement, sur la friche industrielle Rousselot, d'un espace de ville dédié au logement social, au commerce de proximité et aux activités de service.

ATELIER HABITAT D'URGENCE FEMMES

Objectif : l'ouverture d'un lieu d'accueil et de soutien pour les femmes victimes de violences.

ATELIER MAISON DE QUARTIER CENTRE VILLE

Objectif : la réalisation d'une Maison de quartier en centre ville, pour mettre à la disposition des habitants un nouvel espace de convivialité.



SUITE DES ATELIERS

ATELIER PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL

Objectif : l'ouverture au lieu dit de l'université Lakanal, d'un pôle artistique et culturel, pour offrir de nouveaux espaces de répétition, d'expression et d'exposition dans la ville.

ATELIER PÔLE ARGILE

Objectif : la constitution d'un pôle de développement économique et culturel de la filière argile au marché de gros et l'aménagement de la ville haute (Aires St Michel)

ATELIER BUREAU DES TEMPS

Objectif : la mise en réflexion des questions relatives aux temps de vivre et notamment aux horaires des services publics et des commerces, pour les rendre plus accessibles à tous les habitants.

ATELIER ESPACE CENTRAL JEUNES

Objectif : ouverture d'un espace aux jeunes Aubagnais et aux structures partenaires de l'action en faveur de la jeunesse, pour mutualiser leurs réponses sur les questions de l'emploi, de la culture, de la santé...

ATELIER EPICERIE SOCIALE

Objectif : création d'un libre service destiné aux personnes démunies de ressources suffisantes pour faire face aux dépenses alimentaires dans le circuit commercial traditionnel.

ATELIER LIEU DE MÉMOIRE PATRIMONIALE

Objectif : ouverture d'un espace destiné à la sauvegarde et la transmission du patrimoine aubagnais, historique, architectural et culturel.

ATELIER CENTRE DE SÉJOUR TOURISTIQUE

Objectif : ouverture d'un centre international de séjour, en direction des jeunes et des groupes, pour accroître l'offre d'hébergement dans une logique de tourisme responsable et solidaire.

ATELIER SIGNALÉTIQUE ET ENTRÉE DE VILLE

Objectif : mettre en œuvre une signalétique globale, pour améliorer la lisibilité de l'identité aubagnaise, l'esthétique des entrées de ville.

ATELIER LIEUX DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Objectif : ouverture de lieux de démocratie participative dans tous les quartiers de la ville et sur les sites d'activités économiques, pour multiplier les portes d'entrée dans la réalisation collective du projet municipal.

+ d'infos sur
www.lesgrandsrdvdaubagne.com